

Mondiaux de la WTKA 2018

Départ le mardi 30/10 pour arriver en fin d'après midi ou en journée, (la réservation sera enregistrée) jusqu'au lundi 05/11/2018 inclus...Retour le lundi 05 au matin après le petit déjeuner.

Une sélection de 8 combattants au maximum, sera retenue ... Sur tous les candidats présents et postulants.

La détection qui se fera à ANNONAY (07100) les 01 et 02/09/2018, (09h00 -12h00 et 14h30 -17h30)... validera leur capacité et aptitude.

Seule la décision de la commission technique, actera la confirmation des boxeurs.

A l'issue de cette détection, les combattants en plein contact devront être en possession des certificats médicaux en vigueur... les imprimés sont sur le site (téléchargements) ou sur l'ancien carton, ils devront être scrupuleusement renseignés.

Tous les originaux des interprétations devront être présentés en Italie, lors de la pesée et visite médicale (Light et Full).

Pour les mineurs en light:

2 autorisations parentales ; celle de la WTKA et l'autorisation parentale internationale double pour la FBA DA (téléchargements) de la saison devront être fournies avec les documents qui s'imposent.

L'électro cardiogramme (seul) est obligatoire pour le Light contact (mineurs, séniors, ou vétérans).

Tous moyens de transport, les frais de la détection et d'inscriptions aux mondiaux, seront à la charge des clubs participants.

La FBA DA prend en charge tout le reste... **Pour les clubs de 30 adhérents et plus**, les clubs avec un effectif en deçà, devront prendre tout ou partie de l'intégralité des frais.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION:

Le samedi 25 août 2018 à minuit...Dernier carat !!! L'inscription officielle à la WTKA sera validée le 01/10/2018.

Chaque club présentant un ou plusieurs combattants, ne pourra fournir qu'un seul coach.

Les combattants sélectionnés retenus devront être en possession de leurs documents à la détection ainsi qu'au poids dans lequel ils seront inscrits.

Les combattants (light ou Full) devront présenter les documents originaux à la pesée et au contrôle de la visite médicale à Massa Carrara en Italie, ils ne dérogeront pas de leur poids enregistrés ni des documents à fournir.

Si le poids ou les documents obligatoires ne sont pas conformes à l'inscription (**en France**) ni au contrôle final (**en Italie**), le combattant et son coach rembourseront les frais engagés par la FBA DA.